

Coopération décentralisée Jumelage Coopération avec Douroula (Burkina Faso) - Chantier coopération de jeunes - Eté 1999

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon a organisé, depuis le milieu des années 1980, de nombreux chantiers de jeunes à Douroula en collaboration avec le Comité de Jumelage du canton d'Arbois qui s'est beaucoup investi dans des actions de développement.

Ce comité se mobilise tous les deux ans pour monter un chantier d'été. Ce sera le cas au cours de l'été 1999.

Une quinzaine de jeunes Franc-Comtois apporteront leur concours aux projets programmés pour 1999, à savoir opération de reboisement, réalisation d'une fresque au centre culturel, mise en place d'une bibliothèque au sein de l'école primaire de Bladi. Parmi les jeunes, 10 sont domiciliés à Besançon.

Compte tenu de l'objectif humanitaire et économique du chantier, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter un soutien financier au Comité de Jumelage du Canton d'Arbois à la fois pour la réalisation matérielle du chantier (5 000 F) et pour diminuer le prix de participation des jeunes Bisontins audit chantier (15 000 F).

Un compte rendu d'activités sera adressé à la Ville de Besançon à l'issue du séjour.

En cas d'accord, la somme de 20 000 F serait prélevée sur les crédits inscrits au BP 1999, chapitre 92.04.6574.95070 CS 400, et versée sur le compte postal du Comité de Jumelage du Canton d'Arbois CCP 2815 14 G DIJON.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette proposition.

«**M. BARETJE** : L'année dernière, ce sont de jeunes éclaireurs unionistes de la région du Nord Franche-Comté qui se sont rendus à Douroula».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 mai 1999.